



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

AR08050DGER

**ARRÊTÉ du 17 décembre 2008**

**Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest).**

**Le ministre de l'agriculture et de la pêche,**

Vu le code de l'éducation ,

Vu le code rural,

Vu le décret n° 2008-616 du 27 juin 2008 portant création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest), notamment l'article 10.

**ARRÊTE**

**Article 1**

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :

**1° En qualité de représentants d'organismes de recherche :**

- M. Robert HABIB, directeur du département « Performances des systèmes de production et de transformation tropicaux » du CIRAD ;
- M. Christophe CHARTIER, directeur du laboratoire d'études et de recherches caprines de l'AFSSA ;
- M. Yves LUGINBUHL, directeur de recherche au CNRS ;
- M. Philippe CHEMINEAU, chef du département « Physiologie animale et systèmes d'élevage » de l'INRA ;

**2° En qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :**

- M. Pierre-Yves LE BAIL, directeur de recherche INRA (Rennes) ;
- Mme Monique BODSON, professeur à la faculté agronomique de Gembloux ;
- M. Daniel GABILLARD, directeur recherche et développement de la société Vilmorin (Groupe Limagrain) ;
- M. Thomas KRYCHOWSKI, directeur de l'Union régionale des coopératives de l'Ouest (URCEO) ;
- M. Denis MEGARD, directeur recherche et développement de la société Diana Végétal ;
- M. Philippe POINTEREAU, directeur du pôle agriculture-forêt-environnement de la société SOLAGRO ;
- M. Jean-Paul QUIBLIER, groupe Lactalis ;

*Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

- Mme Marie-Odile CORDIER, professeur à l'université de Rennes I ;

*Sur proposition du ministre chargé de la recherche :*

- M. Bernard KLOAREG, professeur à l'université Pierre et Marie Curie ;
- M. Jean-Philippe BOUSSEMART, professeur à l'université de Lille III.

**Article 2**

Le directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 17 décembre 2008

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,  
Pour le ministre et par délégation,  
le directeur général de l'enseignement et  
de la recherche

Jean-Louis BUER